

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Lundi 21 octobre 2024

N° 2024 4 3

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 10

Procurations : 3

Votants : 13

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le VINGT ET UN OCTOBRE à DIX HUIT HEURES

Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 16/10/2024

Étaient présents : MARETTE Louis, BIAIS Carole, BOUSQUET Jean-Louis, CANOUE Germaine, DAGNAC Eliane, EYCHENNE Marguerite, LABEUR Michel, PONS Géraldine, PUJOL Jacques, ROOU Christine.

A donné pouvoirs : POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, ZAMBONI Daniel.

Absents excusés : BRIQUET Gaëlle, DARBAS Marika, DEJEAN Gaston, PITORRE Muriel.

Secrétaire de séance : Michel LABEUR

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET SAAD
AJUSTEMENT CREDITS SUITE A ANNULATIONS DE TITRES**

M. Jacques PUJOL vice-président du CCAS de Mazères évoque aux membres du Conseil d'Administration la séance au cours de laquelle a été décidée l'annulation des titres sur exercices antérieurs (double facturation) ; il est donc nécessaire de doter le groupe 1 des crédits nécessaires pour y pallier.

La traduction comptable est la suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60624 : Fournitures administratives	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251 : Voyages et déplacements	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Autres matériels et outillages	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61561 : Informatique	0,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0,00 €	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 100,00 €	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Où ces exposé le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise l'ouverture de crédits par décision modificative n°3 telle qu'exposée ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 23/10/2024



LE PRÉSIDENT,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,
Michel LABEUR